



AVIS PUBLIC Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC EST, par les présentes, donné par M. Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier, que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres, à sa séance ordinaire du 13 avril 2021 à 19h30, statuera à huis clos sur cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements :

Emplacement : 1286, rue Farmer (lot 2 046 032)

Marge et clôture

Nature et effet de la demande :

Permettre la construction d'un bâtiment principal ayant un usage dérogatoire protégé par droits acquis avec une marge avant secondaire de 11,5 mètres alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements prescrit une marge avant minimale de 15 mètres pour ces bâtiments.

Permettre l'installation d'une clôture de 1,8 m de haut en cour avant secondaire avec un usage industriel alors que le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements proscrieut les clôtures en cour avant et avant secondaire avec cet usage.

En vertu de l'arrêté ministériel 102-2021 du 5 février 2021 et conformément à la résolution numéro 2020-05-162, il a été résolu de remplacer la procédure habituelle par une consultation écrite. Pour ce faire, vous êtes invités à vous faire entendre par écrit à l'égard de cette demande, en nous acheminant vos commentaires et questions **au plus tard le 13 avril 2021 à midi** par courriel à cprimeau@ville.lescedres.qc.ca ou par la poste au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, Québec, J7T 1A1.

Toutes vos question et commentaires seront entendus par le Conseil lors de la séance.

DONNÉ à Les Cèdres, ce 29^e jour de mars 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier

Certificat de publication

Je, Jimmy Poulin, secrétaire trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure pour la marge avant secondaire et la clôture pour le 1286, rue Farmer pour le lot 2 046 032 aux deux endroits désignés par le Conseil en date du 29 mars 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour du mois de mars 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire trésorier